

# ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE ALIENOR D'AQUITAINE - 2021/2022

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) .....père, mère, tuteur, représentant légal (1) autorise (2)

..... né(e) le .....

à participer aux activités de l'Association Sportive (3) .....

autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (4).

Autorise la diffusion d'images pouvant représenter mon enfant en activité, sur le site internet du collège :

[www.alienor-bordeaux.fr](http://www.alienor-bordeaux.fr)

Fait à.....le ..... Signature :

1. Rayer les mentions inutiles
2. Indiquer Nom-Prénom du licencié
3. Indiquer Nom de l'Etablissement
4. Rayer en cas de refus d'autorisation

## CONTRAT D'ENGAGEMENT DE L'ELEVE

Je soussigné(e).....élève de ..... déclare avoir pris connaissance du contrat ci-dessous.

### Droits

*Tout élève régulièrement inscrit à l'AS obtient le droit :*

de pratiquer une ou plusieurs activités au cours de l'année,  
d'être informé chaque lundi au plus tard des lieux et heures de rendez-vous pour les compétitions du mercredi à venir,  
d'être assuré par l'intermédiaire de l'AS, d'avoir la possibilité de participer à la vie associative à différents niveaux (comité directeur, jeune officiel, reporter...)

### Devoirs

*Tout élève désirant faire partie de l'AS doit :*

être licencié UNSS,  
s'engager à consulter régulièrement le tableau d'informations de l'AS situé au gymnase ou le site internet du collège,  
s'engager à être présent aux entraînements et compétitions ou à prévenir son professeur d'EPS en cas d'indisponibilité,  
s'engager à respecter le règlement intérieur du collège et les règles de conduite à l'AS, tant au point de vue sportif que du comportement, pendant les entraînements et compétitions, et également dans les transports et sur les lieux de rencontre

Signature de l'élève :

signature des parents :

## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

Cette année, l'association sportive vous propose de pratiquer une ou plusieurs activités le mercredi après-midi ou les midis, sous forme d'entraînements et de compétitions contre d'autres collèges du district ou du département. Voici les créneaux d'entraînement

- **Badminton** : mercredi de 12h30 à 14h30 avec M. Merret et Mr Vigneron (gymnase du collège).
- **Badminton** : lundi, 12h00 à 13h00 avec M. Merret (gymnase du collège).
- **Natation** : mercredi de 12h00 à 14h30 avec Mme Dugos (piscine judaïque).
- **Basket-ball** : mercredi de 14h30 à 16h30 avec Mrs Viaron et Renault (gymnase du collège).
- **Futsal** : vendredi 12h à 13h00 avec Mr Vigneron (gymnase du collège).

### Pour s'inscrire, il faut :

- une autorisation parentale.
- remplir le contrat d'engagement de l'élève.
- Un chèque de 25 euros à l'ordre de l'association sportive du collège aliénor d'aquitaine.



